

*Prestations de retraite supplémentaires—Loi*

C'est un triste jour que celui où l'on voit un député ministériel s'efforcer de son mieux de faire pardonner au gouvernement une mesure hâtive de plus destinée à faire sortir notre économie du pétrin dans lequel elle est plongée. J'ai écouté avec intérêt le député d'en face, et je sais qu'il était sérieux en disant que le gouvernement a mis sur pied le programme des 6 et 5 p. 100 afin d'apaiser l'inquiétude qu'inspirait l'inflation aux Canadiens. Je tiens cependant à contester un ou deux de ses arguments. Il a dit que la baisse du taux d'inflation allait donner aux investisseurs le stimulant et l'encouragement nécessaires pour recommencer à investir. J'ai également entendu que lorsque le taux d'inflation aura baissé à son niveau actuel, ou peut-être même un peu plus bas, cela donnera automatiquement le signal aux investisseurs canadiens que les beaux jours sont pour demain et qu'ils devraient commencer à investir de l'argent chèrement gagné, et aux épargnants canadiens le signal qu'ils devraient commencer à investir leurs épargnes.

Je m'aventurerai à supposer qu'il y a aujourd'hui bien peu d'investisseurs qui soient suffisamment motivés pour risquer leur argent chèrement gagné, compte tenu du climat politique et économique qui règne aujourd'hui au Canada. Toutefois, si le taux d'intérêt baissait de deux ou trois points encore, cela ne suffirait toujours pas à rétablir la confiance. Si le taux d'inflation baissait de deux ou trois points, pour quelque raison que ce soit, tout probablement parce que nous sommes en pleine récession, mais peu importe la cause ou la raison, je ne pense pas que cela ferait une grande différence.

Ces dernières semaines, j'ai eu l'occasion de m'adresser à presque toutes les Chambres de commerce de ma circonscription, à presque tous les conseils municipaux des localités, grandes ou petites, de ma circonscription, et de prendre la parole à l'occasion de réunions sans caractère officiel d'hommes d'affaires représentant tout aussi bien les grossistes que des petits détaillants. Aucun de mes interlocuteurs ne s'est dit une seule fois prêt à investir étant donné le climat d'incertitude actuel. Les Canadiens ont tout simplement perdu toute confiance dans le gouvernement.

En fin de semaine dernière, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) aurait déclaré, selon les journaux, que son parti se trouvait effectivement dans une situation désespérée et que les électeurs canadiens étaient disposés à le chasser du pouvoir. Il l'est assurément. Pas besoin d'être un génie pour le comprendre. Il suffit de s'adresser aux gens qu'on rencontre dans la rue: quatre sur cinq vous diront que ce parti politique, qui paraît-il dirige notre pays actuellement, doit être viré.

• (1700)

Tant que le gouvernement n'aura pas changé radicalement de politique, ou qu'il n'aura pas disparu, la confiance des investisseurs ou des consommateurs ne sera jamais restaurée au Canada, une confiance qui est absolument nécessaire pour amorcer un véritable redressement de l'économie.

Nous discutons aujourd'hui du bill C-133. De quelque façon qu'on le décrive, il s'agit quand même d'un projet de loi qui rompt l'entente que les fonctionnaires canadiens avaient conclue avec le gouvernement du Canada. Parmi ces retraités on compte 120,000 anciens fonctionnaires, 32,000 anciens membres des Forces armées canadiennes, 2,000 anciens membres de la GRC, auxquels il faut ajouter tous ceux qui prendront

leur retraite en 1983 et en 1984 plus les conjoints survivants qui toucheront aussi des prestations; bref, nous parlons d'environ 200,000 Canadiens. Ils avaient planifié leur retraite en sachant de quels revenus ils disposeraient, calculés en fonction de leurs régimes de retraite, et ils avaient fait des projets personnels, des plans d'investissement et le reste, en pensant aider leurs fils et leur filles, voire leurs petits-enfants, à payer leurs études; ils avaient fait des rêves de vacances bien méritées. Ils avaient préparé leur avenir. Voilà qu'ils découvrent soudain que ces projets d'avenir sont compromis parce que le gouvernement du Canada a violé un contrat, un accord bien clair conclu avec les membres de la GRC et des Forces armées: comment les Canadiens peuvent-ils avoir la moindre confiance dans un gouvernement qui va ainsi rompre une entente par la motion dont la Chambre est saisie?

Des intervenants les uns après les autres ont déclaré qu'ils approuvaient cette rupture de contrat, qu'ils estimaient que cette motion servait les intérêts supérieurs des Canadiens. Quelles répercussions leur attitude aura-t-elle sur la confiance que les gens avaient dans le gouvernement, la confiance de cette poignée de gens qui conservent encore en dépit de tout une mince lueur d'espoir, l'espoir qu'il en sorte quelque chose de positif? Des députés se déclarent heureux d'appuyer le bill C-133 tout en sachant qu'il s'agit d'une rupture de contrat. Comment peuvent-ils être heureux? On peut donc imaginer que la préférence des téléspectateurs s'est portée sur les députés qui à la Chambre estiment devoir respecter les contrats.

Je n'aime pas dénigrer mes amis progressistes conservateurs—j'ai même été traité de conservateur par un certain éditorialiste en fin de semaine dernière. Je me rappelle bien les avoir vus se prononcer en faveur du bill C-124, prêts à violer les contrats conclus avec les employés du CN, sachant que les employés du CP, compte tenu des similitudes avec les fonctionnaires et les membres des Forces armées et de la GRC seraient frappés de la même façon. A quelques exceptions près, ils ont voté pour ce programme. Ils ont dit: «Nous aussi, députés de l'opposition officielle, nous voulons rompre les contrats conclus avec les centaines de milliers de personnes qui travaillent pour le gouvernement fédéral.» Et nous nous demandons pourquoi les Canadiens ont perdu confiance dans leur gouvernement et dans les représentants de l'opposition officielle!

Je comprends qu'à l'occasion d'un sondage de popularité quand on demande si les conservateurs gagneront les prochaines élections, les gens répondent sans enthousiasme «Et bien, ils sont censés former l'opposition, ils gagneront sans doute. Nous leur accorderons notre appui.» Mais lorsqu'ils y réfléchissent à deux fois et qu'on leur explique que ce parti est également disposé à rompre les contrats conclus, comment les députés peuvent-ils continuer à intervenir en disant qu'ils appuient ce bill mais qu'ils n'ont pas approuvé l'autre?

Lorsque je reprendrai ma place, des députés prendront la parole et diront qu'ils sont disposés à appuyer cette mesure mais qu'ils étaient prêts à rompre tous les autres contrats. Je leur demande, sérieusement, d'expliquer aux Canadiens pourquoi ils vont rompre les contrats conclus avec des centaines de milliers d'employés fédéraux mais pas celui-ci, pourquoi celui-ci leur tient particulièrement à cœur. Le problème, c'est que la majorité des députés ont déjà déclaré publiquement qu'ils approuvaient qu'on puisse jeter par la fenêtre un contrat